

## SÉRIES L ET ES - CLASSE DE TERMINALE

**Note importante :** il n'y a pas de modèle de programmation et de progression. Chaque professeur ou chaque équipe de professeurs a la latitude de traiter les questions des programmes d'histoire et de géographie dans un ordre différent de celui dans lequel elles sont présentées. Cette réorganisation du programme peut conduire à opérer des regroupements afin d'éviter d'éventuelles redondances ou le fractionnement de l'étude de certaines questions.

### HISTOIRE

#### Le monde *contemporain* de 1945 à nos jours

PROGRAMMES MÉTROPOLITAINS	PROGRAMMES ADAPTÉS - NC
<p><b>I – Le monde de 1945 à nos jours (22h)</b></p> <p><b>Introduction : le monde en 1945</b></p> <p><b>1- De la société industrielle à la société de communication</b> Ce thème invite à une présentation synthétique des grandes transformations du second XXe siècle (cadre économique, mutations sociales, civilisation matérielle, évolution des sciences et des techniques, révolution informatique). Il inclut le fonctionnement du marché mondial des biens culturels et la question de la « mondialisation de la culture ».</p> <p><b>2- Les grands modèles idéologiques et la confrontation Est-Ouest jusqu'aux années 1970</b> On étudie les traits majeurs des modèles soviétique et américain, en se centrant sur les années 1950-1960, et les lignes de force de la politique internationale de 1945 aux années 1970, moment où la détente crée un certain équilibre international.</p> <p><b>3- Le Tiers-Monde : indépendances, contestation de l'ordre mondial, diversification</b> On analyse l'émancipation des peuples dominés, les difficultés économiques et sociales auxquelles les États nouvellement indépendants sont confrontés et leurs tentatives d'organisation pour obtenir un poids accru dans les relations internationales. La diversification des États du Tiers-Monde s'accroît dans les années 1970.</p> <p><b>4- À la recherche d'un nouvel ordre mondial depuis les années 1970</b> Les années 1970 constituent un tournant car l'équilibre international est remis en cause : dérèglement économique, moindre maîtrise du monde par les deux Grands,</p>	<p><b>I – Le monde de 1945 à nos jours (22h)</b></p> <p><b>Introduction : le monde en 1945</b></p> <p><b>1- De la société industrielle à la société de communication</b> Ce thème invite à une présentation synthétique des grandes transformations du second XXe siècle (cadre économique, mutations sociales, civilisation matérielle, évolution des sciences et des techniques, révolution informatique). Il inclut le fonctionnement du marché mondial des biens culturels et la question de la « mondialisation de la culture ».</p> <p><b>2- Les grands modèles idéologiques et la confrontation Est-Ouest jusqu'aux années 1970</b> On étudie les traits majeurs des modèles soviétique et américain, en se centrant sur les années 1950-1960, et les lignes de force de la politique internationale de 1945 aux années 1970, moment où la détente crée un certain équilibre international.</p> <p><b>3- Le Tiers-Monde : indépendances, contestation de l'ordre mondial, diversification</b> On analyse l'émancipation des peuples dominés, les difficultés économiques et sociales auxquelles les États nouvellement indépendants sont confrontés et leurs tentatives d'organisation pour obtenir un poids accru dans les relations internationales. La diversification des États du Tiers-Monde s'accroît dans les années 1970. <i>On réserve à l'Océanie une attention particulière et l'on montre comment le processus de décolonisation de cette région s'insère dans le processus global.</i></p> <p><b>4- À la recherche d'un nouvel ordre mondial depuis les années 1970</b> Les années 1970 constituent un tournant car l'équilibre international est remis en cause : dérèglement</p>

nouvelles formes d'opposition intérieure dans les sociétés communistes, multiplication des conflits dans le Tiers-Monde.

Après un regain de la tension Est-Ouest, la disparition de l'Union soviétique met un terme à la guerre froide. Les États-Unis s'imposent, non sans contestations, comme l'unique superpuissance. À partir de la fin des années 1970, l'affirmation de l'islamisme, sous différentes formes, constitue un autre fait majeur. Ces profonds bouleversements façonnent le monde actuel, au sein duquel les organismes internationaux sont à la recherche d'un rôle nouveau, notamment face à la gestion des conflits locaux.

## II – L'Europe de 1945 à nos jours (10h)

### 1- L'Europe de l'Ouest en construction jusqu'à la fin des années 1980

La construction européenne procède de plusieurs facteurs : un idéal qui associe rejet des « guerres civiles » européennes et recherche d'un modèle, une réaction à la menace soviétique, une volonté d'utilisation de la puissance de la Communauté au service des politiques nationales. Elle se traduit par la mise en place d'une politique d'intégration et de convergence.

### 2- Le temps des démocraties populaires (1948-1989)

L'étude de la mise en place de l'ordre stalinien permet de montrer la dépendance de ces pays envers l'URSS. Les révoltes des années 1950 et les stratégies réformistes font apparaître une différenciation marquée entre les pays. L'entrée en jeu progressive des sociétés civiles est mise en valeur pour rendre compte de la disparition des démocraties populaires.

### 3- Les enjeux européens depuis 1989

L'implosion de la zone d'influence soviétique ouvre la voie à l'élargissement de l'Union européenne à l'est, posant avec acuité la question de l'approfondissement. Les transferts progressifs de souveraineté invitent les Européens à s'interroger sur le rapport entre les États-nations et l'Union. Les conflits dans les Balkans montrent que le continent européen n'est pas à l'abri du retour de la guerre ; ils soulignent la difficulté de l'Union à mettre en œuvre une politique extérieure commune.

économique, moindre maîtrise du monde par les deux Grands, nouvelles formes d'opposition intérieure dans les sociétés communistes, multiplication des conflits dans le Tiers-Monde.

Après un regain de la tension Est-Ouest, la disparition de l'Union soviétique met un terme à la guerre froide. Les États-Unis s'imposent, non sans contestations, comme l'unique superpuissance. À partir de la fin des années 1970, l'affirmation de l'islamisme, sous différentes formes, constitue un autre fait majeur. Ces profonds bouleversements façonnent le monde actuel, au sein duquel les organismes internationaux sont à la recherche d'un rôle nouveau, notamment face à la gestion des conflits locaux.

### *Nota :*

*Si l'on souhaite réserver à la dimension régionale une place plus importante, il est possible de regrouper les questions 2 et 4 dans un même chapitre sur les relations internationales depuis 1945 et d'adopter ainsi le découpage proposé dans la filière S.*

## II – L'Europe de 1945 à nos jours (10h)

### 1- L'Europe de l'Ouest en construction jusqu'à la fin des années 1980

La construction européenne procède de plusieurs facteurs : un idéal qui associe rejet des « guerres civiles » européennes et recherche d'un modèle, une réaction à la menace soviétique, une volonté d'utilisation de la puissance de la Communauté au service des politiques nationales. Elle se traduit par la mise en place d'une politique d'intégration et de convergence.

### 2- Le temps des démocraties populaires (1948-1989)

L'étude de la mise en place de l'ordre stalinien permet de montrer la dépendance de ces pays envers l'URSS. Les révoltes des années 1950 et les stratégies réformistes font apparaître une différenciation marquée entre les pays. L'entrée en jeu progressive des sociétés civiles est mise en valeur pour rendre compte de la disparition des démocraties populaires.

### 3- Les enjeux européens depuis 1989

L'implosion de la zone d'influence soviétique ouvre la voie à l'élargissement de l'Union européenne à l'est, posant avec acuité la question de l'approfondissement. Les transferts progressifs de souveraineté invitent les Européens à s'interroger sur le rapport entre les États-nations et l'Union. Les conflits dans les Balkans montrent que le continent européen n'est pas à l'abri du retour de la guerre ; ils soulignent la difficulté de l'Union à mettre en œuvre une politique extérieure commune.

*On pourra alléger l'étude de cette partie du programme en regroupant les parties 1 et 2.*

*L'Europe, de 1945 à la fin des années 1980, a été déchirée par l'affrontement entre les Blocs. D'un côté, les démocraties populaires soumises à l'URSS mais qui réagissent diversement face à l'ordre*

### III – La France de 1945 à nos jours (18h)

#### 1- Bilan et mémoires de la Seconde Guerre mondiale

Après avoir étudié les conséquences du conflit dans l'immédiat après-guerre –sans se limiter aux pertes humaines et aux destructions matérielles-, on présente l'émergence de différentes mémoires de la période de la guerre au sein de la société française.

#### 2- L'évolution politique

On étudie les grandes phases de la vie politique depuis 1945. On analyse les institutions de la Ve République et leur fonctionnement.

#### 3- Économie, société, culture

On met l'accent sur le bouleversement des structures économiques et sociales. On analyse l'évolution de la population, des modes de vie, des pratiques culturelles et des croyances.

*stalinien, ce qui fait apparaître une différenciation marquée entre les pays. De l'autre, les pays de l'Europe de l'Ouest qui entreprennent un regroupement qui* procède de plusieurs facteurs : un idéal qui associe rejet des « guerres civiles » européennes et recherche d'un modèle, une réaction à la menace soviétique, une volonté d'utilisation de la puissance de la Communauté au service des politiques nationales. Elle se traduit par la mise en place d'une politique d'intégration et de convergence.

### III - La France, *la Nouvelle-Calédonie et Wallis-et-Futuna* de 1945 à nos jours (18 h)

*Le volume horaire de cette partie du programme pourra être augmenté si l'on a suivi les conseils d'allègement des chapitres précédents.*

#### 1- Bilan et mémoires de la Seconde Guerre mondiale

Après avoir étudié les conséquences du conflit dans l'immédiat après-guerre –sans se limiter aux pertes humaines et aux destructions matérielles-, on présente l'émergence de différentes mémoires de la période de la guerre au sein de la société française.

#### 2- L'évolution politique

On étudie les grandes phases de la vie politique depuis 1945. On analyse les institutions de la Ve République et leur fonctionnement.

#### 3- *La Nouvelle-Calédonie et Wallis-et-Futuna depuis 1945 : l'évolution politique, économique, sociale et culturelle*

*On étudie l'évolution politique, économique, sociale et culturelle de la Nouvelle-Calédonie et de Wallis-et-Futuna depuis 1945 en les replaçant dans le contexte géopolitique du Pacifique.*

*On songe au préalable à situer l'histoire de la Nouvelle-Calédonie dans le contexte géopolitique du Pacifique.*

*On retrace l'évolution de la Nouvelle-Calédonie par rapport aux différentes questions qui ont animé la période : décolonisation, guerre froide, évolution de la Métropole. Ce Territoire connaît ainsi une évolution heurtée jusqu'à la mise en place de l'Accord de Nouméa. On évite le factuel (en particulier la succession des statuts) et on s'attache surtout à montrer l'évolution démocratique et sociale du pays.*

*Après 1945, la Nouvelle-Calédonie s'ouvre au monde et à la modernité. Cette ouverture, déjà entamée dans les années trente, a subi une formidable accélération durant la guerre avec la présence des troupes alliées sur le sol calédonien. L'abolition du code de l'indigénat permet à tous les*

#### **4- La France dans le monde**

On présente l'enjeu de la décolonisation et les constantes de la politique étrangère, le rôle de la France dans les institutions internationales et sa place dans les échanges mondiaux, les formes de la présence française dans le monde.

*Calédoniens d'accéder progressivement à la vie politique et démocratique, alors que les nouvelles institutions donnent plus de poids au pouvoir local, en particulier au moment de l'application de la loi-cadre. Les années 60, sont marquées par la reprise en main de l'État (lois Jacquinet et Billotte) alors que le territoire connaît le "boom du nickel " et l'afflux d'une main d'œuvre européenne mais surtout océanienne (Wallisiens et Tahitiens). Le monde mélanésien se trouve peu concerné par cette prospérité. Lorsque le boom du nickel se termine et que la NC s'enfonce dans la crise - à partir de 1973 - les conflits politiques s'exacerbent et aboutissent aux revendications d'indépendance sous l'impulsion de jeunes cadres formés en Métropole (Tjibaou, Naisseline). S'engage alors un mouvement de reconquête des terres, de la culture (festival Mélanésia 2000) et du pouvoir politique. Les années 80 sont celles des « événements », affrontements parfois violents qui culminent avec le drame d'Ouvéa. Ce drame conduit au règlement négocié de la question calédonienne par les accords de Matignon de 1988. Les années 1990 sont celles de la recherche d'une solution consensuelle qui débouche sur l'Accord de Nouméa du 5 mai 1998 et la loi organique du 19 mars 1999. L'esprit de l'Accord de Nouméa permet le passage d'une société encore trop figée à une société plus ouverte, tandis que des projets d'industrialisation portent l'espoir d'un développement économique équilibré.*

*Commentaires à venir pour l'étude de Wallis-et-Futuna.*

#### **3- La France dans le monde**

On présente l'enjeu de la décolonisation et les constantes de la politique étrangère, le rôle de la France dans les institutions internationales et sa place dans les échanges mondiaux, les formes de la présence française dans le monde.

# GÉOGRAPHIE

## L'espace mondial

PROGRAMMES MÉTROPOLITAINS	PROGRAMMES ADAPTÉS - NC
<p><b>I – Un espace mondialisé (10h)</b></p> <p><b>1- Mondialisation et interdépendances</b> L'espace mondial se présente aujourd'hui comme un système marqué par la multiplication de flux de toute nature (hommes, marchandises, capitaux, informations) qui ont des effets sur les sociétés. Ces flux sont organisés par des acteurs spatiaux comme les États, les entreprises multinationales, les organisations internationales, les organisations non gouvernementales, les organisations illicites. L'intensité de ces échanges favorise l'émergence de lieux de la mondialisation à différentes échelles, notamment les métropoles mondiales disposant d'un pouvoir de commandement.</p> <p><b>2- Autres logiques d'organisation de l'espace mondial</b> La mondialisation est l'objet de débats concernant ses modalités de mise en œuvre, sa relation avec la question du développement et avec les enjeux environnementaux. Par ailleurs, le processus de mondialisation ne constitue pas la seule clé de lecture du monde. D'autres logiques d'organisation du monde se juxtaposent et interfèrent : les aires de civilisation (cultures, langues, religions), les États, les organisations économiques régionales.</p> <p><b>II – Les trois grandes aires de puissance dans le monde (22h)</b></p> <p><b>1- L'Amérique du Nord</b> - les États-Unis : la superpuissance. La superpuissance des États-Unis est décrite dans ses différents aspects (économique, financier, culturel, diplomatique et militaire). On prend en compte l'inscription de cette puissance dans l'espace mondial. On étudie l'organisation du territoire des États-Unis. - la façade atlantique de l'Amérique du Nord. L'étude de l'exemple de la façade atlantique de l'Amérique du Nord, du Saint-Laurent au golfe du Mexique, permet de présenter l'originalité de l'organisation de son espace et quelques aspects de l'ouverture au monde des trois États de l'ALENA ;</p> <p><b>2- L'Union européenne</b> - la puissance économique de l'Union européenne. L'Union européenne est d'abord étudiée globalement sous l'angle de sa puissance économique et commerciale. On présente ensuite la diversité spatiale de cette puissance :</p>	<p><b>I – Un espace mondialisé (10h)</b></p> <p><b>1- Mondialisation et interdépendances</b> L'espace mondial se présente aujourd'hui comme un système marqué par la multiplication de flux de toute nature (hommes, marchandises, capitaux, informations) qui ont des effets sur les sociétés. Ces flux sont organisés par des acteurs spatiaux comme les États, les entreprises multinationales, les organisations internationales, les organisations non gouvernementales, les organisations illicites. L'intensité de ces échanges favorise l'émergence de lieux de la mondialisation à différentes échelles, notamment les métropoles mondiales disposant d'un pouvoir de commandement.</p> <p><b>2- Autres logiques d'organisation de l'espace mondial</b> La mondialisation est l'objet de débats concernant ses modalités de mise en œuvre, sa relation avec la question du développement et avec les enjeux environnementaux. Par ailleurs, le processus de mondialisation ne constitue pas la seule clé de lecture du monde. D'autres logiques d'organisation du monde se juxtaposent et interfèrent : les aires de civilisation (cultures, langues, religions), les États, les organisations économiques régionales.</p> <p><b>II – Les trois grandes aires de puissance dans le monde (22h)</b></p> <p><b>1- L'Amérique du Nord</b> - les États-Unis : la superpuissance. La superpuissance des États-Unis est décrite dans ses différents aspects (économique, financier, culturel, diplomatique et militaire). On prend en compte l'inscription de cette puissance dans l'espace mondial. On étudie l'organisation du territoire des États-Unis. - la façade atlantique de l'Amérique du Nord. L'étude de l'exemple de la façade atlantique de l'Amérique du Nord, du Saint-Laurent au golfe du Mexique, permet de présenter l'originalité de l'organisation de son espace et quelques aspects de l'ouverture au monde des trois États de l'ALENA ;</p> <p><b>2- L'Union européenne</b> - la puissance économique de l'Union européenne. L'Union européenne est d'abord étudiée globalement sous l'angle de sa puissance économique et commerciale. On présente ensuite la diversité spatiale de cette</p>

<p><b>pôles dynamiques et zones de faiblesse.</b>  - l'Europe rhénane. L'Europe rhénane, qui inclut différents États (Suisse, Allemagne, France, Benelux) constitue le cœur économique de l'Union européenne. Densément peuplé, et marqué par l'importance des villes et de l'industrie, il s'organise autour d'axes majeurs. Il dispose d'une puissante fenêtre maritime qui le met en relation avec le monde.</p> <p><b>3- L'Asie orientale</b>  - une aire de puissance en expansion. La puissance de l'Asie orientale vient d'abord de son poids démographique. Bien que marquée par une grande diversité des systèmes politiques, des niveaux de vie, des activités économiques, cette aire de puissance trouve un élément d'unité dans son dynamisme. Elle comprend le Japon, la Corée du Sud, Taiwan, la Chine littorale et Singapour. Il s'agit donc d'une aire multipolaire animée par des échanges commerciaux, des réseaux d'entreprises et des investissements croisés. On l'étudie ici globalement.  - la mégapole japonaise. La mégapole japonaise fait l'objet d'une étude spécifique. Dominée par Tokyo, ville mondiale, elle concentre l'essentiel de la population et des activités économiques du Japon. Elle est en relation avec l'Asie orientale et le monde. Les fortes densités et les contraintes naturelles confèrent une importance particulière aux questions d'environnement.</p> <p><b>III – Des mondes en quête de développement (18h)</b></p> <p><b>1- Unité et diversité des Sud</b>  L'inégal développement à l'échelle du monde est tout d'abord rappelé. Les États du Sud présentent des traits communs, liés au sous-développement. Ils se différencient toutefois de manière croissante, en fonction de politiques de développement inégalement efficaces. On étudie ensuite l'exemple du Brésil pour montrer les contrastes spatiaux du développement à l'échelle du pays et à celle des villes.</p> <p><b>2- Une interface Nord/Sud : l'espace méditerranéen</b>  La Méditerranée constitue un espace de clivage en même temps que de contacts entre les pays du Nord et ceux du Sud. Dans ce cadre géographique, on étudie les écarts de développement, la mobilité des hommes (migrations, déplacements touristiques), les échanges économiques, financiers et culturels. En s'appuyant sur quelques exemples, on montre les effets de ces phénomènes sur les sociétés et les territoires.</p>	<p>puissance : pôles dynamiques et zones de faiblesse.  - l'Europe rhénane. L'Europe rhénane, qui inclut différents États (Suisse, Allemagne, France, Benelux) constitue le cœur économique de l'Union européenne. Densément peuplé, et marqué par l'importance des villes et de l'industrie, il s'organise autour d'axes majeurs. Il dispose d'une puissante fenêtre maritime qui le met en relation avec le monde.</p> <p><b>3- L'Asie orientale</b>  - une aire de puissance en expansion. La puissance de l'Asie orientale vient d'abord de son poids démographique. Bien que marquée par une grande diversité des systèmes politiques, des niveaux de vie, des activités économiques, cette aire de puissance trouve un élément d'unité dans son dynamisme. Elle comprend le Japon, la Corée du Sud, Taiwan, la Chine littorale et Singapour. Il s'agit donc d'une aire multipolaire animée par des échanges commerciaux, des réseaux d'entreprises et des investissements croisés. On l'étudie ici globalement.  - la mégapole japonaise. La mégapole japonaise fait l'objet d'une étude spécifique. Dominée par Tokyo, ville mondiale, elle concentre l'essentiel de la population et des activités économiques du Japon. Elle est en relation avec l'Asie orientale et le monde. Les fortes densités et les contraintes naturelles confèrent une importance particulière aux questions d'environnement.</p> <p><b>III – Des mondes en quête de développement (18h)</b></p> <p><b>1- Unité et diversité des Sud</b>  L'inégal développement à l'échelle du monde est tout d'abord rappelé. Les États du Sud présentent des traits communs, liés au sous-développement. Ils se différencient toutefois de manière croissante, en fonction de politiques de développement inégalement efficaces. On étudie ensuite l'exemple du Brésil pour montrer les contrastes spatiaux du développement à l'échelle du pays et à celle des villes.</p> <p><b>2- Une interface Nord/Sud : l'espace océanien</b>  <i>L'étude de l'Océanie permet d'opposer un monde développé composé de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande à un ensemble îlien d'une grande diversité, mais généralement en situation de dépendance économique et devant affronter des problèmes économiques et sociaux qui rattachent la plupart de ces pays au Tiers-Monde. On montre quel type de relations existe entre ces entités et l'Australie, la Nouvelle-Zélande ou les puissances extérieures (France, États-Unis...) : migrations, déplacements touristiques, aide et transferts (MIRAB), échanges commerciaux. On s'appuie sur quelques exemples précis pour montrer les effets de ces phénomènes sur les sociétés et les territoires</i></p>
--	---

**3- Un État et un espace en recomposition : la Russie**

Le plus vaste pays du monde est confronté au problème du post-soviétisme marqué par la crise des structures politiques et économiques et par des problèmes démographiques et sociaux. Pour assurer les bases d'un nouveau développement, la Russie peut toutefois compter sur des atouts, notamment ses ressources naturelles. De nouvelles logiques d'organisation de l'espace apparaissent, contribuant à des changements importants dans la répartition géographique des hommes et des activités économiques.

**3- Un État et un espace en recomposition : la Russie**

Le plus vaste pays du monde est confronté au problème du post-soviétisme marqué par la crise des structures politiques et économiques et par des problèmes démographiques et sociaux. Pour assurer les bases d'un nouveau développement, la Russie peut toutefois compter sur des atouts, notamment ses ressources naturelles. De nouvelles logiques d'organisation de l'espace apparaissent, contribuant à des changements importants dans la répartition géographique des hommes et des activités économiques.

## SÉRIE S - CLASSE DE TERMINALE

**Note importante :** il n'y a pas de modèle de programmation et de progression. Chaque professeur ou chaque équipe de professeurs a la latitude de traiter les questions des programmes d'histoire et de géographie dans un ordre différent de celui dans lequel elles sont présentées. Cette réorganisation du programme peut conduire à opérer des regroupements afin d'éviter d'éventuelles redondances ou le fractionnement de l'étude de certaines questions.

### HISTOIRE

#### Le monde contemporain *de 1945 à nos jours*

PROGRAMMES MÉTROPOLITAINS	PROGRAMMES ADAPTÉS - NC
<p><b>I – Les relations internationales depuis 1945 (12h)</b></p> <p><b>1- La guerre froide (1947-1991)</b> On analyse les caractéristiques majeures de la guerre froide et on réfléchit à sa périodisation. On intègre dans cette étude la présentation des modèles soviétique et américain.</p> <p><b>2- Le nouvel ordre mondial</b> La disparition de l'Union soviétique met un terme à la guerre froide. Les États-Unis s'imposent, non sans contestations, comme l'unique superpuissance. À partir de la fin des années 1970, l'affirmation de l'islamisme, sous différentes formes, constitue un autre fait majeur. Ces profonds bouleversements façonnent le monde actuel.</p> <p><b>II – Colonisation et indépendance (8h)</b></p> <p>Ce thème englobe la période qui va du milieu du XIXe siècle aux années 1960. Il permet d'étudier un phénomène majeur de l'histoire humaine sinon dans sa totalité, du moins sur une durée significative.</p> <p><b>1- La colonisation européenne et le système colonial</b> On présente les grands traits des conquêtes coloniales, l'organisation des empires, les modalités de la présence et de l'influence européennes, les modes d'exploitation économique.</p> <p><b>2- La décolonisation et ses conséquences</b> On analyse l'émancipation des peuples dominés, les difficultés économiques et sociales auxquelles les États nouvellement indépendants sont confrontés et leurs</p>	<p><b>I – Les relations internationales depuis 1945 (12h)</b></p> <p><b>1- La guerre froide (1947-1991)</b> On analyse les caractéristiques majeures de la guerre froide et on réfléchit à sa périodisation. On intègre dans cette étude la présentation des modèles soviétique et américain.</p> <p><b>2- Le nouvel ordre mondial</b> La disparition de l'Union soviétique met un terme à la guerre froide. Les États-Unis s'imposent, non sans contestations, comme l'unique superpuissance. À partir de la fin des années 1970, l'affirmation de l'islamisme, sous différentes formes, constitue un autre fait majeur. Ces profonds bouleversements façonnent le monde actuel.</p> <p><b>II – Colonisation et indépendance (8h)</b></p> <p>Ce thème englobe la période qui va du milieu du XIXe siècle aux années 1960. Il permet d'étudier un phénomène majeur de l'histoire humaine sinon dans sa totalité, du moins sur une durée significative.</p> <p><b>1- La colonisation européenne et le système colonial</b> On présente les grands traits des conquêtes coloniales, l'organisation des empires, les modalités de la présence et de l'influence européennes, les modes d'exploitation économique.</p> <p><b>2- La décolonisation et ses conséquences</b> On analyse l'émancipation des peuples dominés, les difficultés économiques et sociales auxquelles les États</p>

<p>tentatives d'organisation pour obtenir un poids accru dans les relations internationales.</p> <p><b>III – La France de la Ve République (12h)</b></p> <p><b>1- Un nouveau système républicain</b>  La Ve République réaffirme le principe de la souveraineté nationale et instaure un nouvel équilibre entre les pouvoirs ; la Constitution s'attache à une séparation entre l'exécutif et le législatif, attribue la primauté au premier et encadre l'activité du second. Après avoir rappelé ces caractéristiques, on montre que le système né en 1958 a évolué du fait des pratiques des acteurs, du contexte d'ensemble (cadre économique, rôle attribué à l'État,...) et des choix électoraux.</p> <p><b>2- Économie, société, culture</b>  On met l'accent sur le bouleversement des structures économiques et sociales. On analyse l'évolution de la population, des modes de vie, des pratiques culturelles et des croyances.</p> <p><b>3- La France dans le monde</b>  On présente les constantes de la politique étrangère, le rôle de la France dans les institutions internationales et sa place dans les échanges mondiaux, les formes de la présence française dans le monde.</p>	<p>nouvellement indépendants sont confrontés et leurs tentatives d'organisation pour obtenir un poids accru dans les relations internationales.</p> <p><b>III – La France de la Ve République, <i>la Nouvelle-Calédonie et Wallis-et-Futuna depuis 1945</i> (12h)</b></p> <p><b>1- Un nouveau système républicain</b>  La Ve République réaffirme le principe de la souveraineté nationale et instaure un nouvel équilibre entre les pouvoirs ; la Constitution s'attache à une séparation entre l'exécutif et le législatif, attribue la primauté au premier et encadre l'activité du second. Après avoir rappelé ces caractéristiques, on montre que le système né en 1958 a évolué du fait des pratiques des acteurs, du contexte d'ensemble (cadre économique, rôle attribué à l'État,...) et des choix électoraux.</p> <p><b>2- <i>La Nouvelle-Calédonie et Wallis-et-Futuna depuis 1945 : l'évolution politique, économique, sociale et culturelle</i></b>  <i>On étudie l'évolution politique, économique, sociale et culturelle de la Nouvelle-Calédonie et de Wallis-et-Futuna depuis 1945 en les replaçant dans le contexte géopolitique du Pacifique. Accompagnements complémentaires : voir séries L/ES.</i></p> <p><b>3- La France dans le monde</b>  On présente les constantes de la politique étrangère, le rôle de la France dans les institutions internationales et sa place dans les échanges mondiaux, les formes de la présence française dans le monde.</p>
--	--

# GÉOGRAPHIE

## L'espace mondial

PROGRAMMES MÉTROPOLITAINS	PROGRAMMES ADAPTÉS - NC
<p><b>I – Un espace mondialisé (10h)</b></p> <p><b>1- Les centres d'impulsion et les inégalités de développement</b> L'espace mondialisé est dominé par trois grands centres d'impulsion, dont l'Union européenne qui fait ici l'objet d'une prise en compte particulière. On insiste aussi sur l'intensité des réseaux d'échanges qui relient ces trois centres d'impulsion. L'inégal développement laisse en marge le reste du monde, lui-même très diversifié.</p> <p><b>2- D'autres logiques d'organisation de l'espace mondial</b> La mondialisation est l'objet de débats concernant ses modalités de mise en œuvre, sa relation avec la question du développement et avec les enjeux environnementaux. Par ailleurs, le processus de mondialisation ne constitue pas la seule clé de lecture du monde. D'autres logiques d'organisation du monde se juxtaposent et interfèrent : les aires de civilisation (cultures, langues, religions), les États, les organisations économiques régionales.</p> <p><b>II – Les États-Unis (8h)</b></p> <p><b>1- La superpuissance des États-Unis</b> La superpuissance des États-Unis est décrite dans ses différents aspects (économique, financier, culturel, diplomatique et militaire). On prend en compte l'inscription de cette puissance dans l'espace mondial. On étudie l'organisation du territoire des États-Unis.</p> <p><b>2- La façade atlantique des États-Unis</b> L'exemple de la façade atlantique des États-Unis permet de présenter l'originalité de l'organisation de son espace et quelques aspects de son ouverture au monde.</p> <p><b>III – L'Asie orientale (8h)</b></p> <p><b>1- Une aire de puissance en expansion</b> La puissance de l'Asie orientale vient d'abord de son poids démographique. Bien que marquée par une grande diversité des systèmes politiques, des niveaux de vie, des activités économiques, cette aire de puissance trouve un élément d'unité dans son dynamisme. Elle comprend le Japon, la Corée du Sud, Taiwan, la Chine littorale et</p>	<p><b>I – Un espace mondialisé (10h)</b></p> <p><b>1- Les centres d'impulsion et les inégalités de développement</b> L'espace mondialisé est dominé par trois grands centres d'impulsion, dont l'Union européenne qui fait ici l'objet d'une prise en compte particulière. On insiste aussi sur l'intensité des réseaux d'échanges qui relient ces trois centres d'impulsion. L'inégal développement laisse en marge le reste du monde, lui-même très diversifié.</p> <p><b>2- D'autres logiques d'organisation de l'espace mondial</b> La mondialisation est l'objet de débats concernant ses modalités de mise en œuvre, sa relation avec la question du développement et avec les enjeux environnementaux. Par ailleurs, le processus de mondialisation ne constitue pas la seule clé de lecture du monde. D'autres logiques d'organisation du monde se juxtaposent et interfèrent : les aires de civilisation (cultures, langues, religions), les États, les organisations économiques régionales.</p> <p><b>II – Les États-Unis (8h)</b></p> <p><b>1- La superpuissance des États-Unis</b> La superpuissance des États-Unis est décrite dans ses différents aspects (économique, financier, culturel, diplomatique et militaire). On prend en compte l'inscription de cette puissance dans l'espace mondial. On étudie l'organisation du territoire des États-Unis.</p> <p><b>2- La façade atlantique des États-Unis</b> L'exemple de la façade atlantique des États-Unis permet de présenter l'originalité de l'organisation de son espace et quelques aspects de son ouverture au monde.</p> <p><b>III – L'Asie orientale (8h)</b></p> <p><b>1- Une aire de puissance en expansion</b> La puissance de l'Asie orientale vient d'abord de son poids démographique. Bien que marquée par une grande</p>

Singapour. Il s'agit donc d'une aire multipolaire animée par des échanges commerciaux, des réseaux d'entreprises et des investissements croisés. On l'étudie ici globalement.

## **2- La mégapole japonaise**

La mégapole japonaise fait l'objet d'une étude spécifique. Dominée par Tokyo, ville mondiale, elle concentre l'essentiel de la population et des activités économiques du Japon. Elle est en relation avec l'Asie orientale et le monde. Les fortes densités et les contraintes naturelles confèrent une importance particulière aux questions d'environnement.

## **IV – Une interface Nord/Sud : l'espace méditerranéen (6h)**

La Méditerranée constitue un espace de clivage en même temps que de contacts entre les pays du Nord et ceux du Sud. Dans ce cadre géographique, on étudie les écarts de développement, la mobilité des hommes (migrations, déplacements touristiques), les échanges économiques, financiers et culturels. En s'appuyant sur quelques exemples, on montre les effets de ces phénomènes sur les sociétés et les territoires.

diversité des systèmes politiques, des niveaux de vie, des activités économiques, cette aire de puissance trouve un élément d'unité dans son dynamisme. Elle comprend le Japon, la Corée du Sud, Taïwan, la Chine littorale et Singapour. Il s'agit donc d'une aire multipolaire animée par des échanges commerciaux, des réseaux d'entreprises et des investissements croisés. On l'étudie ici globalement.

## **2- La mégapole japonaise**

La mégapole japonaise fait l'objet d'une étude spécifique. Dominée par Tokyo, ville mondiale, elle concentre l'essentiel de la population et des activités économiques du Japon. Elle est en relation avec l'Asie orientale et le monde. Les fortes densités et les contraintes naturelles confèrent une importance particulière aux questions d'environnement.

## **IV – Une interface Nord/Sud : *l'espace océanien* (6h)**

*L'étude de l'Océanie permet d'opposer un monde développé composé de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande à un ensemble îlien d'une grande diversité, mais généralement en situation de dépendance économique et devant affronter des problèmes économiques et sociaux qui rattachent la plupart de ces pays au Tiers-Monde. On montre quel type de relations existe entre ces entités et l'Australie, la Nouvelle-Zélande ou les puissances extérieures (France, États-Unis...) : migrations, déplacements touristiques, aide et transferts (MIRAB). On s'appuie sur quelques exemples précis pour montrer les effets de ces phénomènes sur les sociétés et les territoires.*